



Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2020-2021

Le 14 avril 2021, 19h30, vidéoconférence Zoom

Procès-verbal de la 7^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

M. Alexandre Pettigrew

M. Aurélien Dupuy

Mme Caroline Robert

Mme Céline Moïse

Mme Geneviève Charest

M. Ghassen Mahfoudhi

M. Guillaume Picard

Mme Isabelle Langlois

Mme Isabelle St-Pierre

M. Jean-Hubert Smith-Lacroix

Mme Kadiatou Diallo

Mme Marie-Christine Nolet

Mme Marie-Claire Aubrey

M. Martin Corbeil

M. Mathieu Barbeau

Mme Nathalie Simard

M. Papa Demba Ballé Ndiaye

M. René Boudreau

M. Samuel Lafleur-Careau

M. Sébastien Boucher

M. Sébastien Pomerleau

M. Stéphane Lapierre

Mme Tina Fournier Ouellet

M. Christian Pleau

Mme Julie Aubin

ÉCOLE

École Saint-Michel

École Primevères/Jouvence

École Filteau

École L'Abrisseau

École L'Étincelle/Trois-Saisons

École Marguerite-d'Youville

École Des Hauts-Clochers

EHDAA

École Les Sources

École Des Coeurs-Vaillants

École Le Ruisselet

École du Campanile

École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves

École Des Pionniers

Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

École Madeleine-Bergeron

École Notre-Dame-de-Foy

École De Rochebelle

École Fernand-Seguin

École Sainte-Geneviève

École Saint-Mathieu

Collège des Compagnons

École Les Bocages

Directeur général

Directrice du service des ressources matérielles

SUBSTITUT

Mme Dominique Doré

Mme Josée Boudreault

Mme Catherine Gagnon

Mme Reine Victoire

M. Guillaume Turgeon

Mme Karine Briand

Mme Ariane Robert

Mme Elaine Lajoie

Mme Syltiane Goulet

Mme Marie-Hélène Fontaine

Mme Véronique Imbeault

Mme Marise Fortin

Mme Émilie Fournier

M. Jean Tittley

M. Christian Lavoie

Agit à titre de rédacteur de procès-verbal : M. Samuel Lafleur-Careau

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents. La séance est officiellement ouverte et M. Sébastien Pomerleau constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2021
-

2. Interventions du public

3. Information du centre de services scolaire

- 3.1. Qualité de l'air dans les écoles
 - 3.2. Politique relative aux élèves en adaptation scolaire – Présentation
 - 3.3. Politique d'expulsion des élèves – Consultation
 - 3.4. Information du directeur général
-

4. Affaires pour prise de décision

- 4.1. Désignation d'un parent au comité consultatif des services aux EHDAA
 - 4.2. Logo du comité de parents
-

5. Planification stratégique

6. Information des représentants et des comités

- 6.1. Du président
 - 6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
 - 6.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
 - 6.4. Des délégués à la FCPQ
 - 6.5. Autres représentants et comité
-

7. Discussion sur la reddition de comptes des projets éducatifs

8. Interventions des membres

9. Fermeture de la séance

- 9.1. Prochaine réunion – 12 mai 2021
 - 9.2. Levée de la séance
-

Il est proposé par M. Stéphane Lapierre, appuyé par M. Martin Corbeil, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2021

Il est proposé par M. Alexandre Pettigrew, appuyé par M. Martin Corbeil, d'adopter le procès-verbal du 14 mars 2021 avec les corrections reçues par courriel.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

3. Information du centre de services scolaire

3.1. Qualité de l'air dans les écoles

M. Pleau et de Mme Aubin font état de la situation en ce qui a trait aux tests de qualité de l'air effectués dans les classes. De façon générale, la qualité de l'air dans les classes est jugée satisfaisante selon le seuil de 1000ppm de CO₂. Bien que les seuils aient été dépassés à certains moments dans certaines classes, aucun des résultats ne montre que des enfants pourraient être en danger.

Cette démarche aura permis de déceler certaines problématiques, d'ajuster la programmation de la ventilation de certains bâtiments et de guider les améliorations requises pour la ventilation des classes. Mme Aubin mentionne que cette démarche montre que des vérifications régulières sont nécessaires et qu'une tournée annuelle sera systématisée, même après la pandémie.

La majorité des bâtiments du CSS des Découvreurs, et des écoles du Québec, est ventilée manuellement. Le ministère n'indique pas pour l'instant avoir la volonté d'installer des systèmes mécaniques dans toutes les écoles, mais si la demande et les ressources étaient transmises au CSS, le service des ressources matérielles procéderait à l'installation au même titre que les réfections habituelles sur ses bâtiments.

Il est remarqué que la facilité d'accès aux données et la transparence dans ce dossier ont été très appréciées des parents.

3.2. Information du directeur général

Les grands dossiers qui occupent l'organisation sont bien sûr les mesures sanitaires, les échanges avec la ville concernant le projet de tramway et les prévisions de clientèles. On observe une légère baisse d'inscription au préscolaire dans les écoles du centre, mais une hausse importante qui commence à mettre de la pression sur l'école secondaire De Rochebelle. Il noté par les membres que cette donnée sera importante à garder en tête lors des prochaines consultations sur les aires de dessertes et les critères d'inscription. Pour le reste des écoles, les prévisions sont relativement stables.

Questionné par les parents au sujet des bris de services lors d'absences du personnel et sur les nombres d'heures d'enseignement à distance que les classes doivent avoir minimalement, M. Pleau mentionne que c'est un dossier qui est présentement en travail avec la direction générale et que les directions d'établissement ont été rencontrées à ce sujet. Les seuils minimaux d'enseignement sont prescrits par le ministère et, si les parents pensent qu'il y a des manquements, ils sont invités à en informer leur direction. Pour les services de garde d'urgence, ceux-ci doivent être en mesure de fournir les outils nécessaires aux élèves pour leur participation à l'école à distance.

Le directeur général se dit aussi préoccupé au sujet de l'utilisation d'application de traçage par des enseignants d'éducation physique. Il fera un suivi sur le sujet et sur la sensibilisation de enseignants sur la protection des données privées.

Malgré la hausse marquée d'enseignement à la maison en raison de la pandémie, le CSS ne prévoit pas travailler à rendre cette formule plus accessible. Du point de vue du CSS, le meilleur endroit d'enseignement pour un élève, c'est une classe. À la demande du ministère, le CSS est là pour outiller les parents qui font ce choix, mais ne prévoit pas en faire la promotion.

3.3. Politique relative aux élèves en adaptation scolaire – Présentation

M. Pleau présente la révision de la politique qui n'avait pas été retouchée depuis sa création il y a vingtaine d'année. Cette révision était demandée par le comité EHDAA et était dans le plan de travail de l'ancien conseil des commissaires avant sa dissolution. On retrouve dans cette politique les grandes modalités, les principes sur lesquels baser les décisions, mais pas les moyens concrets ou les actions qui sont réservées aux professionnels sur le terrain.

Tout au long du processus, il est primordial que les parents et l'équipe école collaborent et communiquent afin d'offrir le soutien adéquat à l'élève et dans la mesure du possible prioriser son intégration dans une classe régulière.

Les Conseils d'établissements et le comité de parents ne sont pas consultés formellement sur le document, mais peuvent donner leur avis.

3.4. Politique d'expulsion des élèves – Consultation

M. Pleau présente la politique révisée. La révision du document a été réalisée, non pas car il y avait un problème, mais simplement pour remettre à jour le document et s'assurer de l'objectivité du processus. Dans l'ensemble, les principes qui étaient appliqués restent les mêmes, mais la décision d'expulser un élève est ramenée des directions des établissements vers la direction générale du CSS. En commentaires, les membres du comité font observer que les parents semblent impliqués tard dans le processus alors qu'ils le sont en réalité en amont de ces procédures. Il est suggéré d'ajouter un préambule pour en faire état. Il est aussi proposé de mentionner si la décision a une échéance; par exemple, lorsqu'un élève est expulsé d'une école, peut-il se réinscrire l'année suivante dans l'établissement d'où il a été expulsé?

Il est proposé par M. Samuel Lafleur-Careau, appuyé par M. Alexandre Pettigrew, de répondre *En accord avec modifications* au retour de consultation du document, les modifications proposées étant l'ajout d'un préambule indiquant les démarches préalables avant l'application de la politique et de la notion d'échéance de la décision d'expulsion.

Adopté à l'unanimité

4. Affaires pour prise de décision

4.1. Désignation d'un parent au comité consultatif des services aux EHDAA

Afin de combler un poste vacant à ce comité, il est proposé par M. Stéphane Lapierre, appuyé par M. Sébastien Boucher, de nommer, à titre de parent membre du comité consultatif des services aux EHDAA, Mme Mélanie Clément.

Adopté à l'unanimité

4.2. Logo du comité de parents

Mme Marie-Christine Nolet présente le logo proposé par le comité et le processus qui a été utilisé. Il est rappelé à l'assemblée que le comité a fait appel aux élèves du Collège des Compagnons inscrits au programme PROTIC, dans le cadre du cours Univers médiatique. Le logo choisi présente l'arbre au centre symbolisant l'éducation et l'école publique, les trois feuilles pour représenter le préscolaire, le primaire et le secondaire, puis les parents de différentes couleurs, symbolisant la diversité de notre communauté, qui soutiennent l'école et se soutiennent entre eux. Les membres du sous-comité soulignent que le processus d'échange avec les élèves a été une belle expérience et les remercient.

Il est proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M. Alexandre Pettigrew, d'adopter le nouveau logo du comité de parents des Découvreurs.

Adopté à l'unanimité

Un budget de 200\$ avait été prévu pour le logo, considérant que trois élèves ont participé à la création, il est proposé par M. Martin Corbeil appuyé par M. Sébastien Boucher de majorer ce budget à 300\$ pour donner 100\$ à chaque élève.

Adopté à l'unanimité

4.3.Élections à la fédération des comités de parents

Attendu que:

- la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a émis un avis d'élections, le 13 avril 2021, pour combler le poste de président à l'Assemblée générale qui se tiendra le 28 mai 2021;
- sont éligibles à un poste d'officier tous les délégués du Conseil général, sauf pour le poste de représentant aux affaires anglophones, qui est réservé aux parents délégués par les comités de parents des commissions scolaires anglophones (3.2.1);
- le délégué doit joindre à son bulletin de mise en candidature une résolution de son comité de parents l'autorisant à se porter candidat à ce poste (6.5.2 d);
- un comité de parents ne peut appuyer qu'une seule candidature à l'un ou à l'autre de l'ensemble des postes disponibles, tant au Comité exécutif qu'au Comité d'éthique et de déontologie, sauf le cumul prévu à l'article 5.1 (6.5.2 d);
- M. Stéphane Lapierre est délégué du comité de parents du centre de services scolaire des Découvreurs à la FCPQ;
- M. Stéphane Lapierre est le seul délégué à avoir manifesté son intérêt pour un poste au Comité exécutif ou au Comité d'éthique et de déontologie;
- M. Stéphane Lapierre désire se porter candidat comme président de la FCPQ;

Il est proposé par M. Samuel Lafleur-Careau, appuyé par M. Guillaume Picard, que le comité de parents du centre de services scolaire des Découvreurs autorise Stéphane Lapierre à se porter candidat au poste de président de la FCPQ.

Adopté à l'unanimité

5. Planification stratégique

Présentation par M. Pomerleau du processus qui a mené aux différentes possibilités d'orientations pour le comité de parents dans les prochaines années. Les réflexions ont été basées sur la mission du comité et sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces envisagées.

Au fil des discussions, il en ressort que la planification stratégique sera une bonne base pour camper le rôle et les impacts réels possibles du comité au sein de la nouvelle gouvernance scolaire. Le rôle de soutien et de valorisation de l'implication des parents semble aussi faire l'unanimité. Dans les idées recueillies, il est proposé d'essayer d'exposer le comité à différents points de vue au sein du centre de services, en plus de celui de la direction générale. Il est aussi discuté que le rôle de leader pour les parents et les Conseil d'établissements est intéressant, mais que celui de porteur de voix politique ou groupe d'intérêt fait moins l'unanimité. L'incertitude au niveau des budgets et de leur utilisation fait partie des préoccupations soulevée par certains membres. L'ouverture sur l'utilisation de plusieurs plateformes plutôt que le choix d'en forcer une seule est aussi soulevée.

La réflexion n'étant qu'à son début, tous les membres intéressés seront invités à participer. Un appel à tous sera envoyé dans les prochains jours.

6. Information des représentants et des comités

6.1. Président

Pas de nouvelles informations, tout a été présenté au point du Directeur Général.

6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

Le fonctionnement du CA va très bien, les parents aident les membres de la communauté à intégrer leur nouveau rôle. Un document sur les normes d'éthique des membres du CA a été envoyé par le ministère et les membres se l'approprient. Aucun dossier majeur en cours autre que les consultations lancées.

6.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA

La prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine et le comité sera consulté sur la politique EHDAA.

6.4. Délégués à la Fédération des comités de parents du Québec

Il y a eu Conseil général la semaine dernière et les sujets étaient surtout à propos des services aux EHDAA et des plans d'interventions.

6.5. Autres représentants et comités

Il n'y a pas eu de rencontre sur le transport scolaire.

M. Lapierre et M. Pleau ont rencontré le maire et le DG de la ville d'Ancienne-Lorette, pour établir le contact et discuter à propos des ententes pour les parcs-écoles et la sécurité routière.

Le CA va relancer la direction générale au sujet du comité sur le transport en fonction des écoles qui ont obtenu la subvention en sécurité routière. Il est mentionné que les subventions seront déposées directement au Centre de services.

7. Discussion sur la reddition de comptes des projets éducatifs

De manière générale, on observe une grande différence dans la reddition de compte des projets éducatifs dans les écoles. Certaines écoles n'en font pas depuis plusieurs années alors que d'autres vont jusqu'à classer les points d'ordre du jour ou les volets du budget selon les orientations du projet éducatif. On peut ressortir de cette discussion que les meilleures pratiques observées impliquent nécessairement que le projet éducatif soit accessible sur la page web de l'école et, qu'idéalement, on

retrouverait aussi un document qui fait état de la reddition de compte au même endroit. L'organisation des points d'ordre du jour ou des volets du budget de l'école sont de bonnes idées, mais dépendent de la volonté des CE de les appliquer.

8. Interventions des membres

Un représentant soulève que la question d'autoriser les opérateurs de camps de jour (Camp Kéno) à utiliser les locaux de l'école a été compliquée dans son CE. Il semble que des bris ont été rapportés et que l'utilisation des locaux semble être un problème pour l'équipe école. L'avis des autres représentants semble toutefois positif et, lorsque des problèmes surviennent, la direction des camps de jour semble disposée à convenir d'un arrangement facilement. Puisqu'il semble être le seul dans cette situation, le suivi se fera avec la direction de son établissement et celle des Camps Kéno.

9. Fermeture de la séance

9.1. Prochaine réunion – 12 mai 2021

M. Sébastien Pomerleau mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 12 mai prochain.

9.2. Levée de la séance

Constatant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités, il est proposé par M. Sébastien Boucher, appuyé de M. Jean-Hubert Smith-Lacroix, de lever la séance à 22h34

Adopté à l'unanimité
